L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, No. 12 RUE DU CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 11 JANVIER

ADRESSE

Au Peuple de la Louisane par l'Assemblée Générale.

A l'époque fixée par la Constitution, les membres de l'Assemblée Générale de cet Etat se sont rendus à la Maison d'Etat dans le but de s'assembler dans les salles de la Législature. Ils ont trouvé la bâtisse occupée par les troupes des Etats-Unis et la police métropolitaine sous les ordres de l'Exécutif.

La bâtisse était mise sur le pied de guerre, barricadée et gardée, malgré le fait patent qu'une paix profonde règne à la Nouvelle-Orléans et dans tout l'Etat.

La chef du pouvoir exécutif de l'Etat, au mépris des droits et des privilèges de la Législature—l'une des branches égales du gouvernement — a assumé de passer jugement sur les qualités, sur l'élection et sur les titres des membres de l'Assemblée Générale. Il a placé, à la seule porte de la Maison d'Etat qui ne fût pas barricadée, un membre de son état-major appuyé par un détachement de police et cet officier d'état-major, non content d'interdire l'entrée à ceux qui réclamaient des sièges dans l'assemblée, a, en vertu de ses instructions, donné des ordres pour n'admettre que les membres qui montreraient des certificats émis par le secrétaire d'Etat, suivant les ordres du Bureau des retours, et pour refuser admission à tous ceux des membres qui apparaîtraient avoir été élus d'après les retours officiels des commissaires d'élection.

Dans ces circonstances, prenant en considération la condition critique des affaires publiques, à la fois dans l'Etat et dans toute l'Union, les membres de l'Assemblée sont arrivés à la conclusion de ne pas s'ouvrir un chemin par la force dans la Maison d'Etat, ce qui eût amené un conflit, et ils se sont retirés et sont allés organiser l'Assemblée Générale à la salle St. Patrick.

Pour que l'outrage commis puisse être apprécié, il convient de rappeler les événements de la dernière campagne.

A la convention de Baton Rouge le parti démocratie a choisi, comme chefs du parti, le général Francis T. Nicholls et l'honorable Louis A. Wiltz. Le programme adopté avait pour base la reconnaissance et la protection complètes de tous les droits, privilèges et immunités, civils et politiques de tous les citoyens des Etats Unis. Les candidats eux-mêmes ont accepté ce programme et ont pris une élection libre, loyale et impartiale était la politique véritable et avouée du parti.

D'un autre côté, les candidats républicains, l'honorable S. B. Packard et l'honorable C. C. Antoine, et beaucoup d'autres républicains tenus en haute estime dans les cercles républicains, qui fait une tournée complète dans les diverses paroisses de l'Etat et des télégrammes quotidiens adressés au *N. O. Républicain*, proclamaient la marche triomphale de l'escorte républicaine qui accompagnait le candidat aux fonctions de gouverneur dans son parcours de l'Etat dans tous les sens, et donnaient des comptes-rendus brillants sur les milliers de républicains et de démocrates qui assistaient avec empressement aux meetings annoncés.

Jusqu'au jour de l'élection, il ne s'est élevé aucune plainte sur une intimidation qui aurait affecté la conduite générale de l'élection.

Le mécanisme de l'enregistrement et de l'élection était entièrement sous le contrôle des mesures républicaines, leurs adversaires n'ayant pas voix au chapitre, et les preuves montrent que les républicains ont mis et abusé de ces avantages autant qu'ils ont pu pour servir leurs intérêts de parti. Malgré cela, le vote tel qu'il a été compté aux polls a montré qu'il y avait eu 15,000 votes de plus qu'il n'en avait jamais été donné dans l'Etat, et il est sorti du scrutin une majorité démocratique conservatrice dans chacune des Chambres de l'Assemblée Générale.

Il n'est pas prétendu, même maintenant, que le jour de l'élection il y ait eu aucune intimidation aux polls ou dans le voisinage.

Les républicains ayant le contrôle absolu du mécanisme de l'enregistrement et de l'élection, ne peuvent accuser de fraude leurs adversaires, le sont ces derniers qui portent cette accusation contre les premiers.

Leur grief allégué, que des paroisses, où il y avait une majorité de votants de couleur enregistrée, ont donné une majorité démocratique au scrutin, est basé sur l'assertion que les votants de couleur n'ont pas le droit de penser pour eux mêmes et que leur fortune politique est fatalement et pour toujours liée à celle du parti républicain, auquel ils doivent comme race une aveugle fidélité.

La vérité est que les Louisianais de couleur, comme le reste de la population, ont souffert de la mauvaise administration des républicains, qu'ils ont été privés de ce qu'ils apprécient le plus, l'éducation; que le pécule des fonds d'école dans tout l'Etat, par les fonctionnaires républicains, a détruit le système des écoles gratuites; de quoi il faut ajouter l'amère expérience de la banqueroute de la Banque des Affranchis.

Faut-il s'étonner qu'un grand nombre de gens de couleur ont franchi la ligne de démarcation de couleur, ont formé des orateurs aux mass-meetings démocrates, ont pris une part active à la campagne et ont voté pour les candidats démocrates-conservateurs, lesquels ont puissamment aidé à assurer le triomphe de ce parti aux polls en novembre dernier.

Le résultat n'a pas été mis tout d'abord en question, bien qu'il ait eu réponse l'historique Bureau des retours. Mais les majorités étaient si fortes et les prétextes de plaintes si peu nombreux et si incertains, qu'aucune appréhension ne sembliait devoir être conçue. Mais quand, au bout de quelques jours, il apparut que les votes électoraux de la Louisiane étaient nécessaires pour porter le gouverneur Hayes à la présidence, un changement soudain s'est manifesté dans les conseils des républicains de la Louisiane. La fabrique d'entrapes a été immédiatement mise en opération, afin d'changer le résultat patent de l'élection par les procédés familiers au Bureau des retours.

Nous ne nous proposons pas en ce moment de passer en revue la conduite scandaleuse de ce bureau; cette tâche est laissée au comité du Sénat et à celui de la Chambre des Représentants qui siègent actuellement à la Nouvelle-Orléans.

Il est indispensable, cependant, de signaler l'usurpation du Bureau des Retours lorsqu'il entreprend de "juger des qualités, de l'exécution et des retours des membres de l'Assemblée Générale"—droit qui appartient exclusivement à la Législature elle-même, en vertu de l'art. 34 de la Constitution, et que même la loi qui crée le Bureau des Retours donne exclusivement à l'Assemblée Générale.

Le Bureau des Retours a exercé des fonctions judiciaires dans tous les cas, sans aucune distinction quelconque, en comptant les retours d'élection. La loi en vertu de laquelle il réclame cette prérogative est une violation flagrante de la Constitution (art 94) qui déclare que: "*aucun pouvoir judiciaire ne devra exercé des officiers quelconques autres que ceux qui seront nommés—excepté les juges d'instruction dans les affaires criminelles.*"

Mais le Bureau de Retours agit en jugeant contrairement aux articles 16, 34, 48 et 94 de la Constitution. En présence d'une aussi monstrueuse usurpation, les avocats ont cru vain tout appel au sens de l'exercice de semblables pouvoirs était inconstitutionnel; qu'il revêtait le Bureau de la puissance de se perpétuer—puissance que pourrait bien avoir un seul de ses membres; que le Bureau se constituait la Législature de l'Etat et ne reconnaissant, en fait d'autorité, aucune sa propre existence; qu'à la Législature ainsi créée incombait le devoir, en vertu de l'article 48 de la constitution, de compter les votes donnés pour le gouverneur et le lieutenant gouverneur—votes déjà comptés par le Bureau lui-même; que l'Exécutif ainsi installé, déduisait avec le consentement d'un Sénat décidé fit de la même manière, les juges de la Cour Suprême et tous les officiers exécutifs de l'Etat; qu'enfin sous les usurpations du Bureau des Retours mises à profit par l'Exécutif de l'Etat aidé des baïonnettes fédérales, il n'existait plus dans l'Etat une forme républicaine de gouvernement.

A la dernière session, on en fit un compilar les retours officiels des commissaires et laisser à l'Assemblée générale le devoir de *juger des qualités, de l'élection et des retours de ses membres*. Mais le Bureau, écartant les retours officiels a des commissaires et prenant illégalement le rapport du scrutin tenant pour base de ses actes, s'est constitué l'Assemblée Générale en excluant certains membres qui, d'après les retours paraissent avoir été élus, et en déclarant élus un même nombre de personnes qui, d'après ces retours, paraissent n'avoir pas été élues.

Là ne s'arrête pas le mal. L'article 48 de la Constitution impose à l'Assemblée Générale, exclusivement, le devoir "*d'examiner et de compter les votes*" donnés pour le gouverneur et le lieutenant-gouverneur, "*et de déclarer*" quels sont ceux qui ont été élus à sa place. Le Bureau des retours, après avoir formé l'Assemblée générale, usurpe les fonctions qui sont du ressort de la Législature quand elle est dûment organisée, c'est-à-dire "d'examiner, *de compter les votes et de déclarer*" le résultat de l'élection pour le poste de gouverneur et celui de lieutenant-gouverneur. Il a examiné et compté les votes annoncés par les surintendants d'élection et proclame officiellement qui sont le gouverneur et le lieutenant gouverneur! Et le corps illégal, qui est le créature du Bureau des retours, et qui a reçu l'élection de S. B. Packard et de C. C. Antoine, se conformant ainsi à la décision antérieure de ce même Bureau.

L'Assemblée Générale, ayant obtenu les rapports officiels des commissaires d'élection de tous les polls de l'Etat, et les rapports officiels des surintendants et scrutateurs présents *de toutes les paroisses*, a procédé, au jour fixé par la Constitution, à examiner et en compter des votes, ainsi que le voilà la loi; elle a déclaré officiellement Francois T. Nicholls a été son gouverneur et Louis A. Wiltz lieutenant-gouverneur de la Louisiane.

Le gouverneur de l'Etat est donc invité, [illegible] de couleur ou d'affiliations républicaines, à contenir le gouvernement [illegible] qu'il a été un usurpateur illégal. Qu'il [illegible] le corps illégal qui prétend siéger dans les salles et à la [illegible] de l'Etat. Qu'il [illegible] ce qui ne peut pas de nom à les représenter [illegible] cette [illegible].

Qu'il soit calme et patient, car le jour de la délivrance n'est pas loin.

☞ Les chapeaux se donnent pour pas que rien au magasin du Robt. E. Lee, coin Royale et St-Louis et coin Canal et Bourbon.

PRÉJUGÉ CONTRE LES AMÉLIORATIONS. Il y a beaucoup d'articles annoncés dont la réputation est fondée sur des faits et la véritable science médicale, on doit toujours avoir ces articles sous la main en cas de besoin. Il en est d'autres qui devraient être condamnées par la loi. Des millions de gens ont trouvé que les emplâtres poreux avaient de la valeur. Depuis trente ans, il n'y a eu qu'une seule objection contre ces emplâtres, c'est qu'ils sont trop forts à soulager et à guérir. Les médecins et les droguistes ont cherché pendant nombre d'années à détruire cette objection. Le but a été atteint à la fin. Les emplâtres poreux de capsine de Benson guérissent le mal en quelques heures, quand d'autres emplâtres poreux, en lui manque ne peuvent la faire qu'agrandir des jours et des semaines de traitement continue et encore ne sont-ils que soulagés. Ils sont supérieurs à l'électricité et plus puissants. Ils soulagent immédiatement et guérissent plus vite.

La Législature de la Louisiane.

Sa composition légale et les dits du Bureau des Retours.

SÉNAT.

Anciens sénateurs—MM. Eustis, Kelly, Grover, Ogden, White, Steven, Goode, Robertson, George—Neuf démocrates.

Stevens, Burch, Dumont, Gla, Allan-Landry, Twitchell, Young—Huit républicains.

ÉLUS.

Second District Sénatorial—F. C. Zacharie, D.

Troisième District Sénatorial—P. A. Ducrue, Jr., D.

Sixième District Sénatorial, long terme, —T. B. Stamps, R.

Sixième District Sénatorial, terme non-expiré de R. H. Chadbourne—Henry Demas, R.

Huitième District Sénatorial—Thomas A. Cage, R.

Neuvième District Sénatorial—Isaac Sutton, R.

Dixième District Sénatorial—H. L. Garland, D.

Onzième District Sénatorial—Hardy Richardson, D.

Douzième District Sénatorial—L. G. Perkins, D.

Quatorzième District Sénatorial—Pas de retours.

Seizième District Sénatorial — A. J. Bryant, R.

Dix septième District Sénatorial—C. B. Wheeler, R.

Dix-huitième District Sénatorial—T. E. Meredith, R.

Dix-neuvième District Sénatorial—G. D. Ellis, D.

Vingtième District Sénatorial—H. C. Mitchell, D.

Vingt-et-unième District Sénatorial—Wm. Harper, R.

Vingt-deuxième District Sénatorial—J. W. Sandiford, D.

Vingt-troisième District Sénatorial—L. Texada, D.

Vingt-quatrième District Sénatorial—Charles Boatner, D.

11 Démocrates; 7 Républicains.

Ce qui fait 30 démocrates dans le Sénat contre 15 républicains.

D'après le compte du Bureau des Retours, E. L. Weber, radical, est élu pour le 12e district à la place de Perkins, Samuel Wakefield, radical, est élu pour le 14e district. G. B. Hamlet, R., est élu pour le 18e à la place de Meredith et Rufford Blunt, R., pour le 22e à la place de Sandiford.

D'après le Bureau des retours il y a donc 19 républicains et 17 démocrates, c'est-à-dire une majorité radicale de 2 au lieu d'une majorité démocratique de 5, d'après l'élection réelle.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS ÉLUS.

Ascension—Frederick Fobb, R; G. H. Hill, R.

Assomption—George Drury, R, John Hughes, R.

Avoyelles—L. J. Soner, R. Pierre Maglorre, R.

East-Bâton-Rouge—J. M. Williams, D., H. C. Young, D., J. W. Dupré, D.

Ouest Bâton-Rouge—Oscar Holt, R. Bienville—W. S. Cockerham, D.

Bossier—S. Thomas, R., N. A. Durden, R.

Caddo—G. W. Keeting, R., Cornelius Brown, R., A. H. Léonard, I.

Calcasieu—G. W. Richardson, D.

Caldwell—R D. Bridger, D.

Cameron—A. W. Gillespie, D.

Carroll—W. L. McMillen, R., Nicholas Burton, R.

Catahoula—T. A. Routon, R.

Claiborne—James J. Duke, D., John Young, D.

Concordia—Anderson Tolliver, R., George Washington, R.

De Soto—G. J. Pitts, D., J. T. Means, D.

Ouest Feliciana—R. H. Ryland, D., J. B. McGehee, D.

Est Feliciana—W. B. Porter, D., T. B. Lyons, D.

Franklin—L. H. Bowden, D.

Grant—E. G. Randolph.

Ibérie—L. A. Sauer, R., Ulger Roméro, R.

Iberville—J S Davidson, R., J. M. Carville, R.

Jackson—E. E. Kidd, D.

Jefferson—P. J. Kennedy, I., C. F. Brown, R.

Lafayette—M. T. Martin, D.

Lafourche—Charles Gande, R., J. Sevelnes, R.

Lincoln—G. L. Gaskins, D.

Livingston—Levi Spitler, D.

Madison—P. J. Watson, R., W. H. Dinkgrave, R.

Morehouse—W. W. Washburn, D., J. D. Hamonds, D.

Nachitoches—Henry Raby, R., L. G. Barron, R., John G. Lewis, R.

Ouachita—J. N. Breard, Jr., D., D. J. G. Taylor, D.

Plaquemines—H. C. Warmoth, R., A. E. Milion, R.

Orleans Cappée—Bernard Davries, R. Milton Jones, R.

Rapides—E. J. Barrett, R, Baptiste Drew, R, W. John DeLancy, R.

Rivière Rouge—Andy Boxley, R.

Richland—P. H. Toler, D.

Sabine—David W. Self, D.

St-Bernard—Albert Estopinal, R.

St-Charles—M. Hahn, R.

St-Hélène—Charles E. Lee, D.

St-Jacques—Richard Summa, R, Lucien Como, R. V. Dickinson, R.

St-Jean-Baptiste—James Cole, R.

St-Landry—Louis Desmarais, R, Louis Stagg, D. J. D'Avy, R. Robert Gantt, R. M. V. Singleton, Sr, D.

St-Martin—Pas de retours.

St-Tammany—Jules Brady, D.

Ste-Marie—R. J. Brooks, R, William C. Gary, R.

Tangipahoa—M. S. Newson, D.

Texas—B. J. Walker, R, J. B. Stewart R.

Terrebonne—H. M. Johnson, D, Robert Johnson, R.

Union — O. B. S cele, D, E. T. Sellers, D.

Vernon—E. E. Smart, D.

Vermillion—Andrien Nunes. D.

Washington—John R. Wood, D.

Webster—P. E. Heath, R.

Winn—G. A. Kelly, D.

Orléans—Charles J. Lee sat S. H. Buck, D. 1er district représentatif; J. A. Shakespeare et R. H. Wilde, D. 2me district; J. D. Hill, John Fitzpatrick et George Forester, D. 3me district; F. W. Huntington, D. 4me district; W. H Peralta et J. M. Lamare, D. 5me district Jules Aldigé et Albert Voorhies, D. 6me district; Eugène Gardere, Jeremiah Blackman et William J. Moore, R. 7me district; Joseph Kelly, D. 8me district; A. Delavigne et Louis Leonhard, D. 9me district: Louis Buso, B. F. Jones et J. C. Berry, D. 10me district; Jesse K. Bell et E. B. Briggs, D. 11me district; J. T. Aycock, D. 12me district; George Gracion, R. 13me district; Aristide Dejole et William Kern, R. 14me district.

Le Bureau des Retours a, par contre, déclaré élus, savoir:

Est Baton Rouge—W. G. Lane, R; Geo. Bud, R; A. R. Holt, R.

Delotto—P. J. Johnson, R; J. Long, R (a refusé de prendre son siège.)

Ouest-Féliciana—G. A. Swazie, R; Lucius Early, R.

Est Féliciana—Pas d'élection.

Grant—Pas d'élection.

Lafayette—Ernest Martin, R.

Morehouse—W. G. Sbelton, R; Henry Dan, R.

Ouachita—Frank W. Barrington, R. O. H. Brewster, R.

Vernon—John A. Brown, D.

La Chambre se compose:

D'après l'élection réelle: 61 démocrates, 56 républicains, 3 indépendants;

D'après le Bureau des Retours: 70 républicains, 46 démocrates, 3 indépendants; majorité républicaine 21.

LES VOTES PRÉSIDENTIELS DEPUIS 1789.

Année	Candidats	Vote Populaire	Vote Electoral	Unanimes
1789	George Washington		69	Un seul vote de opposition
1792	John Adams		71	
	Thomas Jefferson		68	
1796	Thomas Jefferson		73	
	Aaron Burr		73	
	John Adams		65	
1800	Thomas Jefferson		162	
	C. C. Pinckney		14	
1804	James Madison		122	
	C. C. Pinckney		14	
1808	James Madison		122	
	C. C. Pinckney		47	
1812	DeWitt Clinton		89	
	James Madison		128	
	Rufus King		34	
1816	James Monroe		183	Un seul vote de opposition
	John Q. Adams	108,581	84	
1820	James Monroe	228,537	231	
	W. H. Crawford	46,618	64	
	Henry Clay	42,348	37	
1824	Andrew Jackson	152,901	99	
	John Q. Adams	108,740	84	
	Henry Clay	47,136	37	
	W. H. Crawford	46,618	41	
1828	Andrew Jackson	647,286	178	
	John Q. Adams	508,064	83	
1832	Andrew Jackson	687,502	219	
	Henry Clay	530,189	49	
	John Floyd	33,108	11	
	William Wirt	100,715	7	
1836	Martin Van Buren	761,549	170	
	William H. Harrison	549,567	73	
	Hugh L. White	146,305	26	
	Daniel Webster	41,201	14	
	W. P. Mangum	23,861	11	
1840	William H. Harrison	1,274,624	234	
	Martin Van Buren	1,128,854	60	
1844	James K. Polk	1,337,243	170	
	Henry Clay	1,299,068	105	
	James G. Birney	62,300		
1848	Zachary Taylor	1,360,099	163	
	Lewis Cass	1,220,544	127	
	Martin Van Buren	291,616		
1852	Franklin Pierce	1,601,474	254	
	Winfield Scott	1,385,453	42	
	John P. Hale	155,825		
1856	James Buchanan	1,838,169	174	
	John C. Fremont	1,341,264	114	
	Millard Fillmore	874,534	8	
1860	Abraham Lincoln	1,866,452	180	
	Stephen A. Douglas	1,375,157	12	
	John C. Breckinridge	847,953	72	
	John Bell	590,631	39	
1864	Abraham Lincoln	2,213,665	212	
	George B. McClellan	1,802,237	21	
1868	Ulysses S. Grant	3,012,833	214	
	Horatio Seymour	2,703,393	80	
1872	Ulysses S. Grant	3,596,745	286	
	Horace Greeley	2,834,125	66	42
1876	Rutherford B. Hayes	4,033,950	185	21
	Samuel J. Tilden	4,284,020	184	

Le scrutin du 7 novembre 1876.

La majorité de Tilden.

Nous donnons ci-dessous le tableau des votes populaires dans le scrutin du 7 novembre 1876. Il est complet sauf pour l'Alabama, la majorité d'un comté a été comprise à la place du vote total de ce comté. Pour la Floride et la Louisiane, on a mis les chiffres réels et non ceux des bureaux de retours; pour le Mississippi il manque un comté; pour la Caroline du Sud on a pris les chiffres du bureau des retours; pour le Colorado, la législature élisant les électeurs, on a donné les chiffres du vote pour gouverneur en octobre. Somme toute, après révision faite, le total des voix de Tilden ne paraît qu'être augmenté, s'il est que la majorité est sur Hayes.

Tableau des votes populaires pour président dans les 1876

ETATS.	Tilden.	Hayes.	Cooper.	Green.	Smith.
Alabama	102,612	91,749	.....	321	.....
Arkansas	74,661	38,643	.....	44	.....
Californie	76,904	80,375	.....	.....	.....
Colorado	15,347	14,151	.....	.....	.....
Connecticut	61,934	50,564	.....	776	1,379
Caroline du N.	122,669	106,486	.....	.....	.....
Caroline du S.	90,868	91,698	.....	.....	.....
Delaware	14,379	14,095	.....	.....	.....
Floride	24,564	25,738	.....	.....	.....
Géorgie	130,732	50,987	.....	.....	.....
Illinois	348,96-2	277,321	17,426	.....	487
Indiana	215,028	208,781	12,208	.....	.....
Iowa	112,699	171,327	9,001	.....	93
Kansas	54,115	78,230	7,076	1,526	15
Kentucky	169,065	115,544	5,866	.....	183
Louisiane	82,230	77,522	.....	.....	.....
Maine	29,174	51,987	646	.....	.....
Maryland	91,780	71,981	.....	.....	.....
Massachusettis	351,777	150,970	.....	.....	.....
Michigan	141,636	166,146	3,570	797	75
Minnesota	45,799	73,351	2,739	.....	.....
Mississippi	100,261	51,706	.....	.....	.....
Missouri	203,067	144,922	5,439	.....	277
Nebraska	17,581	31,086	3,536	.....	117
Nevada	9,197	10,383	.....	.....	.....
N. Hamshire	44,696	41,884	.....	.....	94
New Jersey	115,916	103,811	712	43	1,020
New York	521,949	489,555	1,397	3,819	.....
Ohio	323,182	330,698	3,731	1,636	578
Oregon	14,157	15,214	446	.....	4
Ouest-Virginie	42,482	41,796	1,597	.....	.....
Pennsylvanie	366,204	384,165	7,264	1,515	82
Rhode Island	10,712	15,787	60	36	.....
Tennessee	133,166	85,586	.....	.....	.....
Texas	103,811	44,553	.....	.....	.....
Vermont	39,234	44,693	.....	.....	.....
Virginie	139,670	95,996	.....	.....	.....
Wiscosin	123,928	130,087	.....	.....	2,006
Total	4,288,379	4,035,924	79,818	10,000	6,600

Tableau comparatif des votes en 1876 et 1872:

PARTIS.	1876.	1872.	ecg.	87 cent
Démocrates	4,285,607	2,871,914	1,422,693	42,9
Républicains	4,036,924	3,598,776	438,251	13,9
Autres	79,581	5,608	.....	.....
Votants	8,442,112	6,477,316	1,965,207	30,7

*Comprenant le vote de O'Connor 29,489 en 1872.

†Comprenant le Colorado 27,470 votes en 1876.

D'après le recensement de 1870 le nombre des citoyens ayant le droit de vote était de 8,397,305. Ce chiffre a été dépassé de 135,000.

La majorité de Tilden sur Hayes est de 250,183 et sur tous les candidats de 166,763.

On remarquera que l'augmentation des votes démocrates de 1872 à 1876 a été de 1,433,693, tandis que l'augmentation des votes républicains n'a été que de 435,081, ce qui constitue au profit des démocrates un gain net de près d'un million de votes populaires, qui se répartissent ainsi:

Gains démocrates dans 33 Etats, 986,8—
Gains républicains dans 5 Etats, 16,941

Gains démocrates nets, 969,455

Peut-on nier, en présence de pareils chiffres, que Tilden soit réellement le choix de la majorité du peuple américain?

LE VOTE DE 1874 POUR LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Voici, comme terme de comparaison, le vote officiellement proclamé par le bureau des retours de l'élection de 1874 pour maire:

Wards. Pour maire.

	F. Labatut.	C. J. Leeds.
1	672	2,027
2	911	2,258
3	2,057	2,259
4	941	1,511
5	1,300	2,138
6	828	1,489
7	1,288	1,288
8	455	1,209
9	821	1,207
10	748	2,456
11	799	2,262
12	534	948
13	479	878
14	505	848
15	1,055	994
16	450	168
17	288	397
	14,371	23,317

rité de Leeds 11,946.

REGLEMENTS DE LA POSTE.

Département des Postes, Washington, 18 juillet 1876.

Dans une loi votée par le Congrès et approuvée par le Président se trouvent les sections suivantes:

Section 15.—Les journaux et les brochures d'occasion, les publications régulières destinées principalement à servir de véhicule aux annonces, ou à être distribuées gratis, ainsi que tout imprimé de la 3e classe, excepté les circulaires non cachetées, seront transmis par la malle au taux de 1 cent par deux onces ou moins, de 2 cent par deux onces additionnelles ou moins. L'expéditeur d'un imprimé de 3e classe pourra écrire au dos son nom ainsi que le nom des articles renfermés. Les éditeurs de journaux et publications périodiques envoyés à des abonnés réguliers peuvent indiquer par écrit sur l'enveloppe l'époque de l'expiration de l'abonnement. Les adresses sur cartes postales ou circulaires non cachetées peuvent être ou écrites, ou imprimées, ou frées au dos.

Section 16.—Sur les circulaires non cachetées et sur tout imprimé de 3e classe, autre que ce qui est désigné dans la section précédente, le port sera payé comme auparavant,—1 cent par once ou fraction d'once.

L'Union Française.

Le Comité de l'Union Française tient à rappeler MM. les planteurs, chefs d'ateliers et établissements, que les demandes de renseignements sur les ouvriers qui leur seront adressés par le Comité de la plus grande sollicitude.

Le Comité appelle tout spécialement l'attention sur français nouvellement arrivés en attente que le Gérant d'Angleterre, qui fonctionne gratuitement et à titre de service rendu à la colonie, est en ce moment à Liverpool et ne reviendra que vers le 15 février.

Les Bureaux de l'Union Française sont ouverts tous les jours, de 10 à 2 heures du soir, au siège de la Société.

EDGAR LARUE, Président.

MM. les membres de la Société l'Union Française, qui sont décorés de ce ruban, sont priés de le porter, pendant toute la durée du Carnaval journalièrement à des occasions, tout respectueusement invités à passer quand cela leur sera agréable, au Bureau, et tous les renseignements leur seront donnés.

11 janv—1m

Etat de situation semi-mensuel DE LA

Louisiana National Bank

DE LA NLLE-ORLÉANS,

A la fermeture des affaires, le 30 décembre 1876.

—ACTIF—

Prêts et escomptes	$1,302,012 26
Bons des Etats-Unis	232,500 00
Autres bons	106,283 00
Maison de banque et autres immeubles	214,082 94
Dû par des agents réservés	147,683 41
Dû par les banques et les banquiers	151,314 36
Cinq pour-cent, fonds de rachat	16,625 00
Legal Tender et billets de banques nationales	204,484 91
Espèces	68,801 48
Chèques pour le Clearing House	271,290 28
	$2,694,192 52

—PASSIF—

Capital	$ 500,000 00
Surplus	100,000 00
Profits non divisés	128,625 00
Circulation	200,000 00
Dépôts individuels	1,676,762 07
Dû aux banques et aux banquiers	289,345 45
Dividendes non payés	20 00
	$2,694,192 52

4janv—2t A. H. RIA, Caissier.

Germania Insurance Company,

Bureaux No 124 de la rue de la Commune.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Incorporée en 1836.

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. SUERBRING, Président,
PH. W. DIELMAN, Vice-Président,
EMILE RAUSCH, Secrétaire,
E. KRAUSSOLD, Inspecteur,
Agents—Bureaux.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union,

Cette compagnie incorporée en 1837, assure les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle paie et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. W. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS—

Victor Maignan, A. B. Breazeale,
J. R. Barry, A. Baldwin,
P. Salez, J. Lobrano,
J. Sayd, H. Gully,
A. Chiapella.

1er déc—3m

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
124 rue du Canal.
OFFICIEURS.
[illegible]
BUREAUX DE [illegible]

Salle du Comité des Retours

Parti Démocratique-Conservateur.

ETAT DE LA LOUISIANE,
No 12 RUE DU CANAL,
Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1876.

Ce Comité vient de charger de cette de prendre le seul moyen qui lui reste en de le faire connaître à ses commettants, c'est-à-dire, à ceux qui les nommèrent, qui obtinrent quelques renseignements à bonne, qu'un nombre de Comités sans vous les jours, dans la nuit de janvier, le 10 ce du Canal, de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et de 8 heures du soir à minuit, pour recevoir les dits renseignements. On demande instamment que les faits, les noms et l'adresse des témoins fassent consignés sous forme d'affidavits ou d'interrogatoires.

E. C. BACHARIE,
Chairman du Comité des Retours.

Département des Finances.

HOTEL DE VILLE,
Nouvelle-Orléans, le 4 janv. 1877.

Le soussigné propose de mettre de jour à jour, au plus bas, à la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, le BREUVAGE, le 11 janvier 1877, date à laquelle ces mêmes offres seront ouvertes.

J. C. DENIS,
Administrateur.

Département des Finances.

HOTEL DE VILLE,
Nouvelle-Orléans, le 4 janv. 1877.

La soussigné propose de mettre au jour, à la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, le LUNDI, 15 janvier 1877, à 3 heures de l'après-midi.

J. C. DENIS,
Administrateur.

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer des rues Canal et Claiborne—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1877.—Les actionnaires de ce chemin de fer sont prévenus qu'une élection pour neuf directeurs aura lieu aux bureaux de la Compagnie le LUNDI, 15 du courant, de midi à 3 heures de l'après-midi.

JOS. H. DEGENDRE,
Secrétaire.

4janv—en15

Home Insurance Co. of New Orleans—Compagnie d'Assurance Home de la Nlle-Orléans

AU No 3 de la rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1877.—Avis est donné aux actionnaires de cette Compagnie qu'une réunion spéciale des directeurs, il a été décidé de n'accorder aucun dividende sur les bénéfices des six derniers mois et qu'aucun sera payé sur actionnaires à partir du 15 MARDI, 20 du courant.

P. MORLOT,
Secrétaire.

3janv—1m

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Département des Actionnaires.

Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1876.—Avis est donné aux actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, que l'élection annuelle de 15 directeurs de cette banque, pour l'année courante, aura lieu au bureau de la banque, le LUNDI, 8 janvier, 1877, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHAS. L. C. DUPUY,
Caissier.

16déc—12t

Banque des Allemands de Nlle-Orléans, 15 décembre 1876.—L'élection annuelle de 15 directeurs de cette banque, pour l'année courante, aura lieu au bureau de la banque, le 10 de la rue du Canal, le MARDI, 9 janvier 1877, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL,
Caissier.

9déc—30j

N. O. Crédit Foncier Association—Nlle-Orléans, 4 janvier 1877.—A l'assemblée régulière des membres de cette Association, tenue le 3 janvier 1877, la démission de Mr. A. Fernandez comme président de l'Association ayant été reçue et acceptée, M. Jules Denis a été nommé président et Mr. G. H. Norman, secrétaire.

Par ordre de la direction.

G. H. NORMAN,
Secrétaire.

5jan—1m 15 p c

Etat de situation

—DE LA—

Banque Nationale de l'Etat,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Mardi, 2 Janvier 1877.

—RESSOURCES—

Prêts et escomptes	$1,289,410 21	
Bons des Etats Unis	50,000 00	
Autres bons et obligations	3,624 00	
Local de la Banque et autres propriétés immobiles	12,252 12	
Dû par des agents de réserve	16,512 71	
Dû par des Banques et des banquiers	37,544 32	
Cinq pour cent, Fonds de rachat	1,250 00	
Billets Legal Tender et bil.		
Mts de Banque nationale	34,476 00	
Or	74,064 67	
Chèques sur le Clearing House	172,152 00	1,691,292 32
		$2,127,745 47

—PASSIF—

Capital	$ 500,000 00
Surplus	20,000 00
Montant net de profits non partagés	14,745 47
Billets circulation	45,000 00
Dépôts individuels	1,295,000 00
Dû à des banques et à des banquiers	253,000 00
Dividendes non payés	700 00
Total	$2,127,745 47

SAM'L H. KENNEDY, Président. L. A. WILDE, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

—Directeurs—

S. H. Boyd, Julius Weiss,
Alfred Moulton, W. T. Blakmore,
Pierre Lanaux, F. T. White.

Correspondents:

Bank of New York, N. B. A. | New York.
Merchants National Bank
London Joint Stock Bank, London.
A. & M. Heine, Paris.
Nevada Bank of San Francisco.
Achats et vente de chèques pour or et monnaie courante sur San